



**EPNAK•ESRP**  
SOISY-SUR-SEINE

# LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE LE PÔLE MPSI

Médico-Psycho-Sociale et Insertion



# LE PÔLE MPSI

L'ESRP est un établissement médico-social, donc non médicalisé. De ce fait l'ensemble du pôle Médico-Psycho-Social et Insertion (MPSI) est là pour vous accompagner, vous orienter et vous guider, mais ne réalise pas de suivi médical.

L'équipe participe à votre suivi tout au long de votre formation. Nous sommes présents aux bilans semestriels, échangeons avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et sommes en lien avec le directeur et les services administratifs.

Éducatrice spécialisée

Médecin

Chargée d'hébergement et d'action sociale

Ergothérapeute

## Composition de notre équipe

Infirmière

Psychologue clinicienne

Chargées d'insertion

Neuropsychologue

L'équipe MPSI est présente tous les jours de la semaine, mais nous travaillons en constante collaboration dans le souci de votre prise en charge globale et d'une continuité de service.

Nous sommes tous soumis AU SECRET PROFESSIONNEL. Vous trouverez dans ce document une liste non exhaustive des rôles de chacun au sein de l'établissement.



# RESPONSABLE MPSI

- Du lundi au vendredi  
Entretien sur rendez-vous



La cadre du pôle MPSI est responsable de l'équipe du Pôle qu'elle organise, coordonne et anime.

Elle est l'interface avec la Direction. Elle exerce ses fonctions en pluridisciplinarité, en étant en lien constant avec le Pôle Formation.

Elle est garante de l'accompagnement personnalisé des stagiaires durant leur formation, au regard des besoins, préalablement identifiés.



# LA MÉDECIN

- Les jeudis  
Consultation sur rendez-vous
- Mail : [marie.pourrat@epnak.org](mailto:marie.pourrat@epnak.org)



La médecin rencontre chaque personne à son entrée en formation. Par la suite ces rencontres s'effectuent à la demande de la personne, de l'équipe pédagogique, de la direction ou du pôle MPSI.

Elle assure une écoute et oriente vers des professionnels de santé hors mur. La médecin ne peut en aucun cas, prendre le rôle de votre médecin traitant

Elle **NE** fait **PAS** de prescription, ni arrêt maladie.



# L'INFIRMIÈRE



- Du lundi au vendredi  
Entretien sur rendez-vous
- Mail : [elodie.peyrache@epnak.org](mailto:elodie.peyrache@epnak.org)
- Tel: 06 99 05 59 34

« Est considérée comme exerçant la profession d’infirmier(e) toute personne qui donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseils médicaux, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu. L’infirmier(e) participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d’éducation de la santé, et de formation ou d’encadrement... »  
Article L.4311-1 du code de la santé publique.

L’infirmière est présente pour toutes questions, conseils ou informations d’ordre médical.

Elle fournit les autorisations d’absences pour raisons médicales.

Les demandes d’aménagement aux examens sont étudiées avec le médecin.

Dans le cadre de ses fonctions, l’infirmière peut effectuer les pansements et les injections ; **mais en aucun cas**, elle ne fait les prélèvements de sang.



# LE NEUROPSYCHOLOGUE

- **Du lundi au vendredi**  
Entretien sur rendez-vous
- **Mail** : jonathan.joanny@epnak.org
- **Tel** : 07 64 68 70 28



Le psychologue spécialisé en neuropsychologie établit avec vous les besoins et aménagements dont vous pourriez avoir besoin afin de favoriser vos apprentissages, tant au sein de l'ESRP que dans vos stages, à l'aide de :

- Bilan cognitif ;
- Remédiation cognitive ;
- Psychoéducation sur votre fonctionnement individuel ;
- Groupe de sensibilisation sur des thématiques en rapport avec le fonctionnement cérébral et psychique.



# LA PSYCHOLOGUE CLINICIENNE



Léa GOURSAUD,  
Psychologue  
clinicienne

- Du lundi au vendredi  
Entretien sur rendez-vous
- Mail : [lea.goursaud@epnak.org](mailto:lea.goursaud@epnak.org)
- Tel : 07 64 68 71 04

Au sein de l'ESRP, la psychologue assure le suivi psychologique de l'ensemble des stagiaires en leur offrant un espace de parole personnel et sécurisant.

Elle met en évidence les difficultés psychologiques rencontrées dans le cadre de la formation à l'ESRP, dans la vie personnelle et professionnelle, mais également par rapport à la situation de handicap.

Elle effectue un travail en collaboration avec l'équipe pour assurer un soutien pluridisciplinaire.

Enfin, elle anime des groupes de parole et autres types d'ateliers.

La psychologue de l'ESRP a une prise en charge limitée dans le temps et ne peut se substituer à un suivi à long terme en extérieur.



# L'ERGOTHÉRAPEUTE

- **Du lundi au vendredi**  
**Entretien sur rendez-vous**
- **Mail:** [milena.sedkaoui@epnak.org](mailto:milena.sedkaoui@epnak.org)
- **Tel:** 06 69 96 28 39



L'ergothérapeute est une professionnelle paramédical qui évalue et accompagne les personnes en situation de handicap afin de préserver et développer leur indépendance et leur autonomie dans leur environnement quotidien, professionnel et social.

Elle prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement.

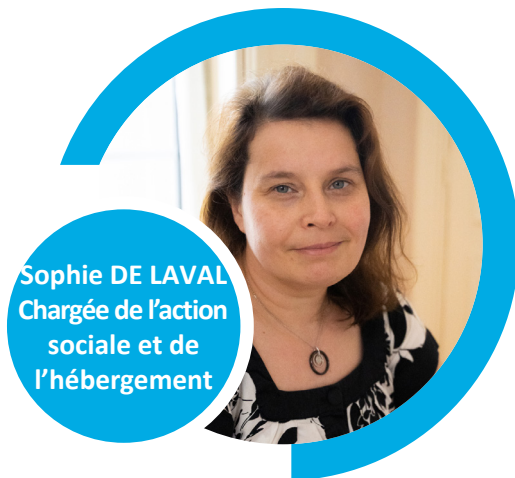
Au sein de l'ESRP, les missions de l'ergothérapeute sont :

- Bilan ergothérapie;
- Aménagement du poste de travail ;
- Séances individuelles si besoin ;
- Sensibilisation handicap (entourage professionnel et famille si besoin) ;
- Permis de conduire ;
- Animation d'ateliers.





# LA CHARGÉE D'ACTION SOCIALE ET DE L'HÉBERGEMENT



Sophie DE LAVAL  
Chargée de l'action  
sociale et de  
l'hébergement

- Du lundi au vendredi  
Entretien sur rendez-vous
- Mail : [sophie.delaval@epnak.org](mailto:sophie.delaval@epnak.org)
- Tel : 06 63 52 41 86

## Au sein de l'ESRP, ses missions sont de :

- Rencontrer systématiquement chaque personne à son entrée en formation ;
- Assurer une écoute active ;
- Donner des informations administratives ;
- Accompagner les personnes dans les difficultés engendrées par la formation : contraintes familiales, organisationnelles, matérielles, logement...
- Fournir les autorisations d'absences pour démarches administratives.

Elle ne peut, **EN AUCUN CAS**, se substituer à l'Assistante Sociale de secteur (par exemple pour l'instruction de dossiers d'aides financières, dossier RSA...).



## Pour l'hébergement :

- Décision de l'attribution des hébergements en équipe pluridisciplinaire ;
- Mail aux futurs stagiaires pour les informations de l'attribution de leur hébergement.

## Modalités d'entrée :

- Organiser et assurer la rentrée des stagiaires au sein des différents hébergements (état des lieux, installation) ;
- Veiller à la signature des documents en lien avec l'hébergement (convention hébergement) et à la lecture des documents remis à l'accueil du stagiaire ;
- Encaisser les cautions et tenir à jour le tableau ;
- S'assurer que les stagiaires aient bien souscrit une assurance habitation ou une responsabilité civile ;
- Établir les attestations d'hébergement ;
- Tenir à jour le tableau d'occupation des hébergements ;
- Définir les travaux à réaliser ;
- Faire respecter le règlement intérieur des hébergements ;
- Veiller au bien – être des personnes hébergées ;
- Recherche de nouveaux hébergements.



# LES CHARGÉS D'INSERTION



Maud FIEVET  
Chargée  
d'insertion

- **Mail** : [maud.fievet@epnak.org](mailto:maud.fievet@epnak.org)
- **Tel** : 07 64 68 70 54

- **Du lundi au vendredi**  
**Entretien sur rendez-vous**



Alexandra  
BONAL BELSEUR  
Chargée d'insertion

- **Mail** : [alexandra.bonalbelseur@epnak.org](mailto:alexandra.bonalbelseur@epnak.org)
- **Tel** : 06 69 10 71 46

Au sein de l'ESRP, les chargées d'insertion ont pour missions :

- Assurer l'accueil des stagiaires et futurs stagiaires (visite, immersion) ;
- Établir des contacts avec les entreprises et les autres ESRP ;
- Accompagner les stagiaires pour la recherche de stages ou d'emplois, les aider à la réalisation de CV et de lettres de motivation, les préparer aux entretiens téléphoniques et physiques ;
- Effectuer des bilans de parcours de formation ;
- Participer au plan qualité de l'établissement avec le responsable qualité.

Nos chargées d'insertion ont des missions complémentaires : rencontrer des entreprises pour les sensibiliser à l'acceptation des stagiaires en situation de handicap dans leur entreprise et assurer le suivi dans l'emploi en milieu ordinaire (dispositif ACCESSYL).



# L'ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE

- **Du lundi au vendredi**  
**Entretien sur rendez-vous**

- **Mail** : manon.piffre@epnak.org
- **Tel** : 07 64 68 71 09



L'éducatrice spécialisée est une travailleuse sociale qui contribue au développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'intégration des personnes accompagnées.

Au sein de l'ESRP, l'éducatrice spécialisée est chargée de favoriser :

- L'accompagnement et le conseil des personnes pour permettre le développement de l'autonomie dans les activités et tâches de la vie quotidienne ;
- Le développement de la personnalité et l'épanouissement de la personne ;
- L'ouverture vers l'extérieur par l'accompagnement dans la mise en place d'activités socialisantes ;
- Le renforcement des liens sociaux ;
- L'instauration ou la restauration du dialogue, de sensibiliser les personnes au respect des lois, de les accompagner à faire des choix.





# EPNAK•ESRP SOISY-SUR-SEINE

1 Rue de l'Ermitage  
91450 Soisy-sur-Seine

01 69 89 61 00

